



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Lundi 14 mai 2012 - 15 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Wallonie et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Turquie, d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011**
56 (2011-2012) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé du ministre Emir Kir, en charge des Relations internationales.
- Discussion générale.
- Examen et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de décret.

- 2. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010**
57 (2011-2012) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé du ministre Emir Kir, en charge des Relations internationales.
- Discussion générale.
- Examen et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de décret.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret portant assentiment au Protocole d'Adhésion de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, signé le 17 septembre 2010 à Budapest, à l'Accord de Coopération entre le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement wallon, d'une part, et le Gouvernement de la Hongrie, d'autre part, signé le 25 mars 1997

58 (2011-2012) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé du ministre Emir Kir, en charge des Relations internationales.
- Discussion générale.
- Examen et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de décret.

4. Divers

Composition de la commission

Présidente: Mme Julie de Groote.

Vice-présidents : MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort.

Membres effectifs :

PS : Mme Anne-Sylvie Mouzon, MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort.

Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin.

MR : M. Philippe Pivin, Mme Françoise Schepmans.

cdH : Mme Julie de Groote, M. Joël Riguelle.

FDF : MM. Emmanuel De Bock, Serge de Patoul

Membres suppléants :

PS : MM. Philippe Close, Alain Hutchinson, Mohamed Ouriaghli, Mme Olivia P'tito.

Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Barbara Trachte, M. Vincent Vanhalewyn.

MR : MM. Olivier de Clippele, Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum.

cdH : MM. Ahmed El Khannouss, Hamza Fassi-Fihri, Bertin Mampaka Mankamba.

FDF : MM. Michel Colson, Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).